



Association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

ÉDITORIAL

Attac, portée par l'actualité est sur tous les fronts ou presque. Ses idées, ses propositions font leur chemin et ne font plus figure d'utopies, mais sont des alternatives envisageables à ce monde fou de la finance dérégulée. Si certains dénaturent la taxe Tobin, notre premier cheval de bataille, elle n'en reste pas moins présente dans beaucoup d'esprits et de discours.

Attac Vienne-Pays Rhodanien (**attac vpr**) est dans ce mouvement. Notre Comité Local participe à plusieurs collectifs, et à chaque fois il est acteur dès l'origine. Le Comité de défense de l'hôpital public de Vienne, le groupe local des Etats Généraux des Services Publics (EGSP), le Collectif viennois Vérité sur la dette : pour un audit citoyen, par ordre chronologique de naissance, et tout récemment la



chaîne humaine pour sortir du nucléaire et le Collectif pour une transition énergétique, autant d'espaces où exprimer les méfaits du néolibéralisme et de la financiarisation de toutes les activités humaines. Il y a un lien entre toutes ces activités : il s'agit de dénoncer les dangers mortels de ce capitalisme en France, en Europe, dans le monde, qui s'empare de toutes les décisions, qui ronge la démocratie dont il ne reste que la coque vide, qui cherche à faire du profit avec tout et ne laisse que des miettes aux peuples, et encore les miettes sont trop grosses à ses yeux.

Le mécanisme de la dette publique, c'est-à-dire des Etats et des collectivités, créé de toutes pièces par les banques et bien encadré par les traités en Europe, est odieux, car il est utilisé contre les peuples. C'est pourquoi nous disons que la dette est en grande partie illégitime, qu'il est criminel de faire payer aux populations les erreurs des financiers qui ont spéculé au-delà de toute prudence et même

de tout règlement. La Grèce est l'exemple de cet engrenage diabolique, qui sert d'épouvantail à toute l'Europe : si vous n'êtes pas sages, voilà ce qui va vous arriver, faites donc ce que vos dirigeants vous disent. Et ces dirigeants politiques mangent dans la main des vrais puissants : les grandes banques, les dirigeants des grandes entreprises multinationales. Nous sommes tous des Grecs !

Les grands services publics, la Sécurité Sociale, les lois sociales, le code du travail, tout doit être revu à travers le prisme du libéralisme, c'est à dire mis à la poubelle ou vidé de toute substance. Comme les peuples en Europe sont attachés à leurs acquis, gagnés de haute lutte, l'austérité est décrétée indispensable pour résorber la dette, alors que le monde n'a jamais été aussi riche. Mais la répartition de la richesse est tellement inégale qu'elle est enfin perçue comme scandaleuse et inacceptable. **Attac** refuse le fatalisme et affirme : un autre monde est possible. Nous sommes au point où il faut mettre en œuvre la transition vers ce monde plus humain. **Attac** a des propositions et les fait connaître. D'autres en ont aussi. Voilà pourquoi nous travaillons ensemble, collectivement. Ce travail collectif est en soi une valeur, qui fonde cet autre monde. Il y a beaucoup de chemin à faire, beaucoup d'idées à partager.

Pour faire avancer le débat, **attac vpr** :

- diffuse des tracts d'information (les « fausses évidences », les Feuilles du mois);
- propose des temps de discussion sur un thème d'actualité;
- organise des débats publics, seule ou en collectif, avec un intervenant « médiatique ».

Participez à toutes ces activités, relancées par l'Assemblée Générale de janvier. Faites-les connaître autour de vous. Suscitez de nouvelles adhésions. Il faut faire bouger notre société en la poussant dans le bon sens. Les élections en 2012 c'est bien, il ne faut pas se tromper d'orientation, mais ce n'est pas suffisant, les élus ont besoin de s'appuyer sur un mouvement social pour résister à la pression des grands prédateurs et sortir des rails idéologiques du néolibéralisme qui nous conduisent dans un mur.

Christian LAGIER

1 Banalisation des graffitis racistes

Depuis quelques années, on voit se développer des actes racistes et xénophobes dans nos villes. Ce sont des inscriptions sur les murs, sur les tombes des cimetières musulmans, des profanations, revendiquées par des mouvements nazis proches du Front National..

Mais l'ignorance et la bêtise permettent des amalgames et des caricatures qui sont encouragés et banalisés non seulement par nos médias mais aussi par des hauts responsables politiques. Il faut noter qu'Internet participe aussi à cette stigmatisation de l'Islam.

Ces actes vont jusqu'à injurier les tombes d'anciens combattants, brûler un drapeau français devant le monument aux morts. Dernièrement, c'est le siège du P.C.F. à Givors qui a été recouvert de croix celtiques et inscriptions racistes. Ce n'est pas un hasard car il défend avec tous les démocrates de ce pays, le métissage, le vivre ensemble et l'amitié entre les peuples et les ethnies, tout ce que déteste le FN.

Ces gestes inacceptables résultent d'un climat malsain qui se développe en France autour de l'Islam, agitant peurs et fantasmes à l'encontre de cette religion et des musulmans perçus comme une menace envers la République et la laïcité.

Attac, association d'éducation populaire, s'emploiera à combattre les préjugés, les extrémismes et toutes formes d'exclusions et discriminations.

Rappelons la Constitution de 1946 : « *La France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion* ».

2 C'était il y a 50 ans, le 8 février 1962 à Paris

Triste jour que ce 8 février 1962 à Paris. Depuis quelques années, les violences de la guerre d'Algérie s'étaient étendues à la Métropole déjà soumise à de graves tensions politiques qui, ce jour là, ont dégénéré en tragédie. Une manifestation exigeant la fin de la guerre a été réprimée avec une extrême brutalité par la police.

La guerre s'enlisait et la protestation s'étendait à tout le pays. Les familles ne supportaient plus que leurs enfants soient sacrifiés dans cette guerre sale et pour une cause indéfendable. L'idée de la paix progressait, y compris au niveau du pouvoir gaulliste. Mais l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) favorable à l'Algérie française tentait de l'entraver en multipliant les attentats terroristes en Algérie et sur le territoire national, en organisant des complots meurtriers, voire des tentatives de putsch.

A l'appel du PCF, du PSU et de plusieurs organisations syndicales, une grande manifestation est en préparation à Paris contre la guerre et l'OAS. Maurice Papon, le Préfet

de police de Paris, l'interdit mais elle a lieu néanmoins, dans une ambiance parfaitement pacifique. C'est alors que la police armée de ses redoutables longs bâtons en bois dur (les « bidules ») engage une charge d'une violence inouïe. Les manifestants refluent, ils sont encerclés, certains sont refoulés dans la bouche du métro « **Charonne** ». Huit d'entre eux y sont froidement assassinés, une neuvième personne agonisera durant 3 mois. Presque tous étaient membre du PCF. La France est alors en état de choc. Entre 500 000 et 1 million de personnes se rassemblent à l'occasion des funérailles des victimes.



Ces événements furent un tournant important vers la fin proche de cette guerre coloniale cruelle où furent tués des centaines de milliers d'algériens. Tandis que 30 000 jeunes français y laissèrent la vie, une centaine de milliers d'autres, blessés, en revinrent handicapés.

Le prix d'une expulsion ...

Le prix de revient moyen de l'expulsion d'un étranger en situation irrégulière est de l'ordre de 20 000 € !

Militarisation des frontières naturelles, mobilisation de policiers, engagement des tribunaux, ... au total plus d'un demi-milliard d'€ dépensé par an pour quelques 30 000 expulsions ! Cette activité mobilise l'équivalent de 15 000 personnes à plein temps.

Le chercheur Damien de Blic estime que le coût de ces expulsions représenterait en 5 ans l'équivalent du déficit annuel de l'assurance vieillesse !

(Source Golias 3-9 mars 2012)

3 Une chaîne humaine pour sortir du nucléaire.

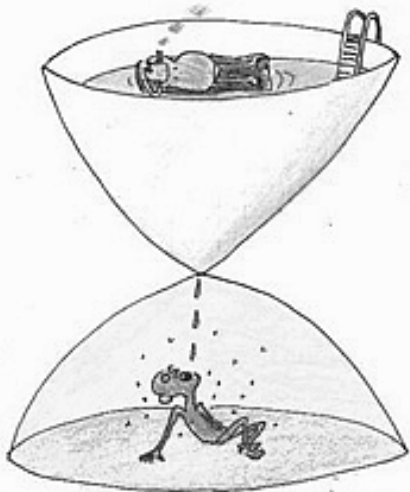
Le défi a été relevé dans une région qui compte la plus forte concentration de réacteurs nucléaires en France, 14 au total : près de 60 000 personnes, vêtues de jaune et armées de banderoles, dont de très nombreux viennois, ont formé une longue chaîne humaine de Lyon à Avignon ce dimanche 11 mars, date anniversaire de la tragédie de Fukushima. Ils ont voulu par cette manifestation, interpeller les élus et l'opinion publique pour une vraie réflexion

sur la sortie du nucléaire et une politique alternative basée sur la demande énergétique et sur les énergies renouvelables. Ils ont voulu aussi dénoncer l'opacité de nos gouvernements sur les dangers des radiations pour les habitants qui vivent à côté des centrales, l'impossibilité de recycler les déchets et les immenses gaspillages d'énergie, sans compter les coûts exorbitants de travaux que nécessitent les vieilles centrales.

Le Collectif du pays viennois, dont fait partie **attac vpr**, continue la lutte pour entamer une véritable diminution de notre énergie nucléaire et ainsi créer 600.000 emplois dans le développement des autres sources d'énergie, dans les économies d'énergie, mais aussi dans la déconstruction du nucléaire. Vous pouvez rejoindre ce collectif en prenant contact avec :

4 La guerre de l'eau en Palestine ou quand l'accès à l'eau devient une arme d'oppression dans le conflit israélo-palestinien.

L'eau indispensable à toute forme de vie est devenue au cours des dernières décennies un enjeu économique et politique, une marchandise mondialisée sur les mêmes critères que d'autres matières premières : profit, commercialisation, gaspillage, main mise sur les ressources, etc... Une prochaine feuille du mois d'**attac vpr** sera consacrée à ce vaste sujet afin de rendre compte de ce domaine complexe qu'est l'accès à une eau potable en quantité et à un coût respectueux des besoins vitaux, y compris l'assainissement nécessaire après usage pour préserver ses qualités.



Si ce thème de l'Eau ressurgit c'est bien sur en écho avec le Forum Mondial de l'Eau (FME) de mars 2012 qui se tient à Marseille avec pour représentants les grandes multinationales en la matière. Nous attendons beaucoup plus du Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME) qui se déroule en même temps pour démontrer la force de résistances et la vivacité des propositions sociales pour protéger ce bien

commun de l'humanité.

C'est dans ce contexte que la commission Nord/Sud d'**attac vpr** a proposé le mardi 28 février 2012 un film débat sur « *La guerre de l'eau en Palestine* ».

Ce film permet de restituer où se trouve les ressources en eau potable et sur quels territoires « partagés » entre Israéliens et Palestiniens au fil des ans : 1947 partage de la Palestine, 1948 création de l'état d'Israël, guerres de 1967, 1973 et 1982, accord d'Oslo 1994-2000. On voit progressivement l'accaparement fait par Israël de l'eau et son utilisation en priorité pour sa population et sa production agricole extensive. D'un côté culture « gourmande » et jardin vert, de l'autre terre aride et récolte annuelle.

Infrastructures de captage, canaux et distribution moderne, usines de dessalement avec technique de pointe laissant envisager la possibilité de « produire » de l'eau à volonté et à coût stable à tout le pays et tant pis si la station de stockage des eaux usées déverse ces dernières dans la station d'épuration palestinienne qui ne fonctionne plus car les permis pour faire les travaux, c'est-à-dire les accès pour les engins et les matériaux, sont refusés par les autorités israéliennes ou par l'armée ou par les 2 !!!

En Cisjordanie les puits ancestraux s'assèchent ou sont détruits par l'armée israélienne, le forage de nouveaux puits est interdit.

Dans la vallée du Jourdain, c'est la destruction programmée des puits par les forces d'occupation israélienne, actions unilatérales violant les droits internationaux puisque ces secteurs sont sous le contrôle de l'autorité palestinienne. Ainsi, le 8 septembre 2011, 3 puits sont détruits avec en plus la confiscation de matériel d'adduction et de pompage pour 40 000 dollars. Le 14 novembre 2011, 8 autres puits sont détruits. Il faut dire que l'objectif annoncé est de déraciner et déporter environ 27 000 bédouins de la zone C pour octroyer 130 % de terre cultivable supplémentaire aux colons avec le droit d'augmenter de 42 à 51 m³ d'eau pour irriguer ces nouvelles terres.

Le transport d'eau en camion citerne est toléré, même les ONG humanitaires sur place y sont soumises, entraînant une consommation très restrictive d'une eau impropre par sa stagnation et d'un coût exorbitant. Le coût de revient est de 300 shekels (eau+transport) pour 10 m³ pour les bédouins de la zone C alors que leurs voisins des zones A et B paient 0.5 à 3 shekels le m³.

L'alimentation en eau est fortement réglementée en quantité dans les camps de réfugiés où un robinet extérieur alimente 250 à 500 personnes à heures irrégulières avec une eau infiltrée par les eaux usées du fait de l'impasse pour obtenir les autorisations de travaux. Les projets ayant l'accord de l'autorité palestinienne sont rejetés dans la majorité des cas au bout de 5 ans. Ainsi sur cer-

tains camps de réfugiés la consommation d'eau possible est de 20 litres/jour et pour les colons de la colonie d'autre côté 20 fois plus, soit 400 litres/jour !!!

Alors est-il juste de parler de guerre de l'eau en Palestine ?

Oui l'eau est devenue une arme :

- **d'oppression** par le non accès et l'approvisionnement aléatoire à cette ressource vitale, la destruction des installations et l'interdiction des travaux;
- **de division** en créant les conditions de conflits entre les populations des différentes zones;
- **d'apartheid** par une ségrégation méprisante, vexatrice, violente et spatiale. Notons que le mur délimite dans ces moindres contours l'aquifère correspondant à la Cisjordanie.

Cette présentation est loin d'englober tous les éléments géopolitiques de cette zone du proche orient. Amnesty International a produit un rapport en 2009 toujours d'actualité : les Palestiniens ont soif de justice – les restrictions d'accès à l'eau dans les territoires palestiniens occupés.

Cette projection a été suivie d'un débat mêlant questions, compréhension et expériences vécues par certains en Palestine. Certains auditeurs ont ou vont participer à des voyages et/ou mission dans ce pays et à chaque fois il est recherché d'associer palestiniens et israéliens décidés à faire obstacle à ce conflit.

D'autres situations mondiales sur ce thème de l'usage de l'eau ont été évoquées : la mer d'Aral, la mer morte, le fleuve Colorado.

Un remerciement à la Bolivie pour avoir fait reconnaître l'eau comme bien commun de l'Humanité par l'ONU en 2010.

Un complément facilement accessible, rédigé à l'initiative de l'Assemblée Nationale, apporte une vision mondiale sur les problématiques liées à l'eau : « *La géopolitique de l'eau* » rapport n° 4070 du 13 décembre 2011.

Un problème technique a rendu la projection de très mauvaise qualité, nous remercions la soixantaine de personnes présentes d'accepter nos excuses, nous veillerons à ne pas renouveler ce désagrément.

5 Les nouveaux traités européens



D'un côté, nous avons le **Mécanisme Européen de Stabilité (MES)**. Il a été adopté le 30 janvier dernier, lors d'un sommet européen. Il doit entrer en vigueur en juillet 2012.

Ce traité crée une nouvelle institution financière internationale permettant un mécanisme de solidarité entre Etats européens : son capital, fixé à 700 milliards d'€, servira en effet à prêter aux Etats qui auront du mal à emprunter directement sur les marchés financiers. Ce sont les Etats membres de l'UE eux-mêmes qui souscriront à ce capital, en fonction de leur poids économique. L'Allemagne et la France apporteront respectivement 27,1 et 20,4 % du capital (ce qui leur donne par ailleurs un droit de vote équivalent dans les décisions du MES).

États	Nbr Parts	% Parts	Cotisation (M€)
Allemagne	1 900 248	27,1%	190 025
France	1 427 013	20,4%	142 701
Italie	1 253 959	17,9%	125 396
Espagne	833 259	11,9%	83 326
Pays-Bas	400 190	5,7%	40 019
Belgique	243 397	3,5%	24 340
Grèce	197 169	2,8%	19 717
Autriche	194 939	2,8%	19 494
Portugal	175 644	2,5%	17 564
Finlande	125 818	1,8%	12 582
Irlande	111 454	1,6%	11 145
Slovaquie	57 680	0,8%	5 768
Slovénie	29 932	0,4%	2 993
Luxembourg	17 528	0,3%	1 753
Chypre	13 734	0,2%	1 373
Estonie	13 020	0,2%	1 302
Malte	5 117	0,1%	512
Total	7 000 000		700 000

© Olivier Berruyer, www.les-crises.fr

Or, la réalité du MES, prise dans la logique néo-libérale de l'UE, ne permet nullement de sortir les Etats de l'emprise des marchés financiers. Bien au contraire...

1/ La France, par exemple, devra verser 142,7 milliards d'€ au MES, qu'elle empruntera sur les marchés financiers, puisqu'elle ne peut du fait des traités antérieurs emprunter directement auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE).

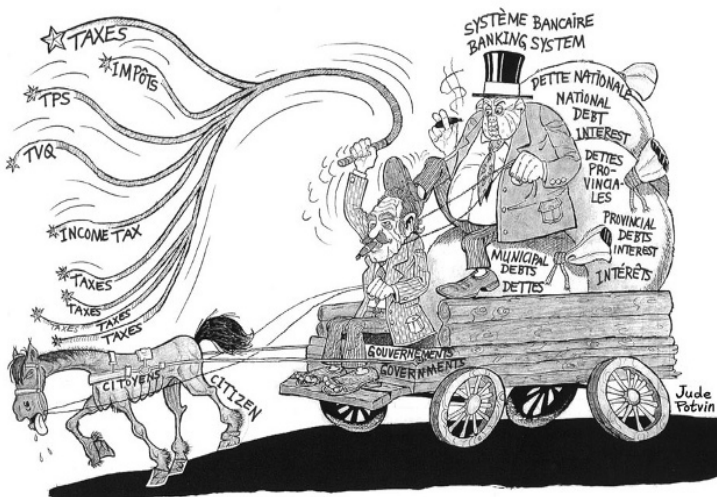
2/ Il est également attendu que le MES puisse augmenter son capital initial afin d'augmenter ses capacités de « solidarité ». Mais cette augmentation du capital devra lui aussi se faire sur les marchés financiers : le MES empruntera ainsi auprès des banques privées, qui elles auront pu emprunter à 1 % auprès de la BCE, et prêtera aux Etats à un taux encore supérieur...

3/ De plus, ces « aides » aux Etats se feront « *sous une stricte conditionnalité* » définie par la Commission européenne, la BCE et le Fonds Monétaire International (FMI). Ces conditions sont celles définies dans l'autre Traité européen : le **Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG)**.

De l'autre côté, nous avons donc le TSCG pour l'Union économique et monétaire, autrement dit la « zone euro ». Ce

traité a été signé lors du Conseil européen du 2 mars dernier. A proprement parler, il ne s'agit pas d'un Traité européen puisqu'il n'entrera en vigueur que si seulement les 12 Etats membres de la zone euro le ratifient, et il ne s'appliquera qu'aux seuls Etats l'ayant ratifié (à partir du 1er janvier 2013). Mais dans la mesure où le MES stipule que l'octroi d'une « aide financière » sera conditionnée par la ratification du TSCG, un Etat membre de l'UE aura tout intérêt à ratifier le TSCG.

Avec le TSCG, c'est en fait la fameuse « **règle d'or** » qui entre dans l'Union européenne. Cette « **règle d'or** » reprend et accentue les dispositifs du Traité de Maastricht : aux 60 % du PIB, montant maximum de la dette publique autorisée, et aux 3 % du PIB, maximum autorisé de déficit budgétaire, s'ajoute une clause selon laquelle « *le budget général devra être équilibré ou en excédent* ». D'un point de vue technique, cela signifie que le dénommé « **déficit structurel** » d'un Etat ne doit pas dépasser 0,5 % de son PIB. Pour donner une idée de ce que cela représente, citons le rapport annuel 2012 de la Cour des Comptes qui annonce que le déficit structurel de la France est de 5 % du PIB en 2010, soit 96,55 milliards d'€. Le ramener à 0,5 % du PIB suppose une coupe budgétaire de près de 87 milliards d'€ ! Concrètement, les Etats signataires du TSCG qui souhaiteraient mettre en place des investissements publics ambitieux se verront opposer des obstacles importants. Comment en effet planifier des investissements de moyen ou long terme alors que les dépenses doivent être équilibrées par les recettes actuelles ?



De plus, lorsque l'on sait que la règle des 3 % du Traité de Maastricht n'avait pas été respectée, avant même la crise, et qu'elle a finalement volé en éclats avec la crise, on peut se demander ce qui pousse les gouvernements européens à vouloir aujourd'hui adopter une règle encore plus dure...

Si nous nous autorisons de l'analyse de Naomi Klein dans son ouvrage *La Stratégie du choc*, il s'agirait pour les classes dirigeantes de se saisir de l'occasion de la crise et de l'argument des dettes publiques pour remettre en cause

frontalement les droits sociaux qui avaient été concédés auparavant et qu'elles n'avaient pas encore réussi à éradiquer. Dans cette hypothèse, la crise, produite des politiques néo-libérales, serait ainsi une opportunité pour parachever le modèle néo-libéral et la régulation de toute chose par les lois du marché, hors de la sphère politique.

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHESION

*Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion ?
Rappelez-vous que celle-ci est à acquitter pour une année calendaire. C'est donc le moment !*

*Alors, n'oubliez pas, conformément aux indications du bulletin, de régler votre adhésion par un chèque à l'ordre de **attac** pour la cotisation nationale et un chèque de 10,00 € à l'ordre de **attac vienne-pays rhodanien** pour la cotisation locale, et adresser le tout à :*

Bernard CANEVET

653 avenue du Dauphiné 38 200 JARDIN.

Le Traité de Maastricht avait ainsi marqué l'abandon par les Etats de la zone euro de leur politique monétaire : cette dernière était alors remise entre les mains de la BCE, hors du contrôle de toute représentation élue. C'est aujourd'hui le levier de la politique budgétaire auquel les gouvernements renoncent !!

Avec le TSCG, l'Union européenne s'engage davantage dans la voie d'un « gouvernement par les règles », c'est-à-dire une forme de pilotage automatique où la volonté politique n'a pas voix au chapitre. Des mécanismes automatiques de correction vont ainsi être mis en place.

1/ Concernant la dette publique, les Etats qui dépasseraient le montant de 60 % du PIB devront le réduire en trois ans suivant la règle de 1/20 par an.

2/ En cas de dépassement du déficit structurel autorisé de 0,5 % du PIB, un mécanisme proposé par la Commission sera mis en œuvre.

3/ En cas de dépassement de la règle des 3 % de déficit budgétaire, les sanctions proposées par la Commission seront automatiques (sauf si les Etats s'y opposent à la majorité qualifiée).

De plus, un Etat signataire du TSCG pourra porter plainte auprès de la Cour de Justice de la Communauté Européenne (CJCE). Cela opère un revirement dans le rôle de la CJCE : en effet, elle s'assurait actuellement du respect de la législation européenne, et non pas de régler des différends entre Etats. Pourtant, la CJCE pourrait selon le TSCG imposer des amendes à hauteur de 0,1 % du PIB aux Etats ne respectant pas les clauses d'austérité européennes.

Ce pilotage automatique (dette < 60 % ; déficit courant < 3 % ; déficit structurel < 0,5 %) ne peut se mettre en œuvre qu'en écartant les peuples des processus de décision

et en violant de façon systématique les procédures démocratiques : textes rédigés dans l'opacité la plus totale, votés à la va-vite sans aucun débat public par les parlements nationaux, refus de consulter le peuple, dispositions qui vident la souveraineté populaire au profit d'organismes non élus comme la Commission ou la Cour de justice, mise de côté du Parlement européen, seule instance européenne démocratiquement élue... Le néolibéralisme semble irrémédiablement incompatible avec la démocratie.

D'autres solutions sont cependant possibles à condition de sortir de l'emprise des marchés financiers. Cela suppose d'abord que la BCE et les banques centrales nationales puissent, sous contrôle démocratique, financer les déficits publics. Il faut aussi une réforme fiscale d'ampleur qui permette de réduire les déficits et redonne des marges de manœuvres à l'action publique. Celle-ci pourra alors financer une activité productive tournée prioritairement vers la satisfaction des besoins sociaux et la transformation écologique en mettant les banques sous contrôle public. Il s'agit fondamentalement de repenser radicalement la construction européenne en mettant fin à des politiques d'austérité injustes et inefficaces et en mettant en œuvre des politiques économiques et sociales au service des populations.

Tout reste à jouer ! Le fait que 25 chefs d'Etat et de gouvernement aient paraphés le texte du TSCG ne signifie pas que tout est terminé. Le traité doit maintenant être ratifié, et malgré le fait qu'il ait été préparé et signé à l'abri du débat démocratique, nous pouvons chercher à provoquer ce débat, notamment en imposant au prochain gouvernement l'organisation d'un référendum, à l'image de celui de 2005 au sujet du Traité visant l'établissement d'une constitution pour l'Europe.

6 Calendrier

(manifestations récentes, à venir et en projet ...).

11 mars 14h00-17h00 (attac vpr)

Couloir rhodanien entre Vienne et Roussillon
Chaîne humaine « Sortir du nucléaire »

12 mars 19h30 (Collectif « Vérité sur la dette »)

Maison du fleuve Rhône à Givors

Conférence/débat « La dette indigne » avec G. Filoche

15 mars 19h30 (Collectif « Vérité sur la dette »)

Salle de l'Arbuel à Condrieu

Conférence/débat « La dette indigne » avec G. Filoche

21 mars 20h00 (Collectif « Vérité sur la dette »)

Salle des Fêtes de Seyssuel

Projection du film *Debtocracy* (film sur la dette grecque).



22 mars 19h00 (association « Autrement dit »)

Salle d'animation rurale de Reventin-Vaugris

Conférence débat « L'hôpital en réanimation »

12 avril 18h30 (Collectif « Vérité sur la dette »)

Salle Servanain (rue Gabriel Cordier) à Grigny

Projection du film *Debtocracy* (film sur la dette grecque).

24 avril 20h00 (Collectif « Vérité sur la dette »)

Mairie de Vienne (salle Europe)

Projection du film *Debtocracy* (film sur la dette grecque).

26 avril 19h00 (attac vpr)

Le « Boog » à Vienne

Soirée Taxe sur les Transactions Financières .

16 octobre 20h00 (attac vpr)

Salle des Fêtes de Vienne

Conférence/débat (thème et conférencier à confirmer).

Dates à préciser :

Lucioles à Vienne - Venue de Philippe Squarzoni (BD sur les enjeux du changement climatique)

Participation à la Semaine de la Solidarité International (17 au 25 novembre)

Hôpital de Vienne (Action du collectif de Défense à fixer)




Bulletin
Trimestriel

Association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

Comité de rédaction :

Nicolas BERTHOMEAU, Bernard CANEVET, Henri CHARDON, Jean FESCHET, Christian LAGIER, Georges MONNET.

*Document édité par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.*

Pour en savoir plus, pour nous rejoindre

attac vienne-pays rhodanien :

MJC de Vienne 2 rue Laurent Florentin 38 200 VIENNE

Contacts

Christian LAGIER 04 74 85 33 57

Nikolaz BERTHOMEAU 06 63 86 37 21

Henri CHARDON 04 74 31 78 74

e-mail

attac vpr

attac France

viennepays.rhodanien@attac.org

<http://local.attac.org/vienne38/>

www.france.attac.org